

Quelle information tirer d'une observation d'ovni ?

Jean-Pierre Petit. 9 août 2019

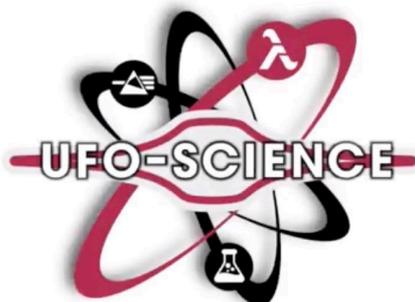
jppetit1937@yahoo.fr

La version anglaise, en cours de diffusion aux Etats-Unis, est téléchargeable à :

<http://www.jp-petit.org/UFO-SCIENCE/ufo-science eng.pdf>

Je m'appelle Jean-Pierre Petit. Je suis né en 1937 ce qui fait qu'au moment où j'écris ces lignes j'ai plus de 82 ans. A travers ce document et la vidéo qui l'accompagne je veux simplement transmettre des idées à des gens qui seront à même de les récupérer et de les prendre à leur charge. Je précise que je ne peux, ni ne veux assurer un suivi de ces projets. Je ne peux qu'indiquer à d'autre leur faisabilité.

En 2007, à la demande de jeunes j'ai accepté de créer une association loi de 1901 auquel a été donné le nom



<http://www.ufo-science.compendant> dix ans

J'ai moi-même financé les activités de cette association à hauteur de dizaines de milliers d'euros par la vente de livres que j'ai publiés. Avec cet argent il a été possible de financer certaines activités. Etant un des meilleurs spécialistes de MHD au niveau international j'ai dirigé le montage d'expériences sur des plasmas en basse densité qui ont conduit à des résultats qu'il ont été présentés dans de grands colloques internationaux et ont donné lieu à des publications dans des revues contrôlées par des referees (la revue polonaise Acta Physica¹). Je pense par ailleurs avoir été le seul à avoir poursuivi, depuis 1975, des travaux liés au sujet UFO. ²Sans entrer dans le détail ceux-ci ont porté sur des travaux théoriques montrant qu'il était possible à une machine volante d'évoluer dans de l'air dense à vitesse supersonique, et même hypersonique, sans créer d'ondes de choc

¹ Acta Physica Polonica 2012 Vol. 121 n°3 ; J.P.Petit and J.C.Doré : Wall confinement technique by Magnetic Gradient Inversions

² See a presentation in english :

Intégrale : <https://www.youtube.com/watch?v=hVN7qf3DIX0>

Partie 1/3 : <https://www.youtube.com/watch?v=i0tWI-Sh01g>

Partie 2/3 : <https://www.youtube.com/watch?v=crTElShItH4>

Partie 3/3 : https://www.youtube.com/watch?v=MzEIFd5_kIw

ou de turbulence, c'est à dire sans bruit, comportement immédiatement lié au comportement des ovnis.

Il n'a pas été possible, en dépit de tous les efforts que j'ai déployés, pendant plus de dix ans; de 1976 à 1986, de mettre en place des recherches expérimentales visant à concrétiser cette idée. Mais on a pu voir que les Russes, qui connaissent et apprécient mes travaux de longue date, ont avec succès mis en œuvre cette technique, confers le témoignage du Président Poutine, lors d'un discours donné devant la Douma) ce qui a débouché sur des applications hélas militaires : la mise en œuvre de missiles capables d'évoluer à vitesse hypersonique en air dense, de planeurs hypersonique a grande manoeuvrabilité, et de drones sous marins à grande vitesse. Des techniques directement inspirées du comportement des ovnis lors d'évolutions intra-atmosphériques.

Je me suis donc reconverti dès 1986 vers des études théoriques de haut niveau, touchant à la cosmologie. On pourra trouver une présentation de tels travaux dans les vidéos Janus. Des travaux visant à démontrer la faisabilité des voyages interstellaires.

Que cela soit à travers la MHD ou la cosmologie, je pense avoir été le seul exemple de scientifique de haut niveau qui ait consacré tant de temps et d'efforts, avec succès, dans des travaux très clairement orientés vers l'hypothèse d'une interprétation du phénomène ovni en tant que visite d'extraterrestres, qui aient donné lieu à une douzaine de publications scientifique publiées dans des revues au top niveau, contrôlés par le système des referee.

Dès 2007 les activités de l'association UFO-science, outre de me permettre de financer ma participation à des colloques internationaux, ont été l'occasion de tenter de développer des techniques visant à pouvoir capturer des informations scientifiquement exploitables concernant le phénomène ovni.

Deux remarques s'imposent.

L'examen des centaines de milliers de témoignages n'apporte hélas pas grand chose qu'un scientifique puisse exploiter. Ceux-ci sont emplis de faits plus exotiques et incompréhensibles les uns que les autres.

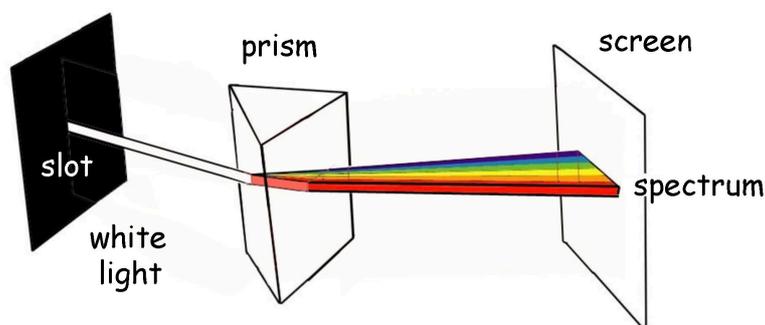
On ne peut pas non plus espérer tirer grand chose de photographies et de films. Ne serait-ce qu'en soulignant le fait qu'avec les techniques d'aujourd'hui il est extrêmement facile de créer des fakes.

Dans le présent document on va donc présenter deux démarches, à la fois concrètes et d'une extrême simplicité sur le plan technique, qui pourraient permettre d'extraire de l'information par l'exploitation d'une information optique et au passage de démontrer, aux yeux du monde, le caractère délibérément exotique de ces manifestations.

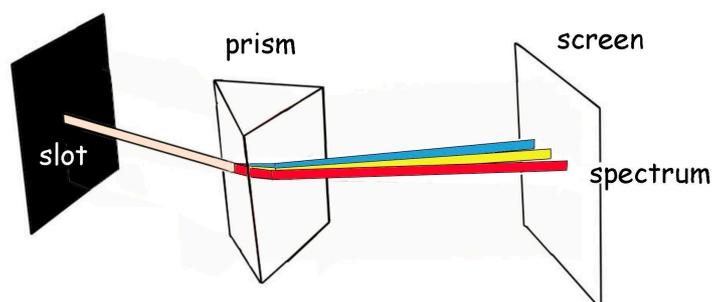
La première technique s'inspire d'une technique qui a été mise en œuvre par l'Air Force dès 1952, et qui vise à obtenir un spectre lors d'une observation nocturne du phénomène ovni. A l'attention du grand public, rappelons les principes de la spectroscopie.

Comme l'a montré Isaac Newton la lumière blanche est en fait la superposition de rayons lumineux se distribuant selon toute une palette de fréquences, donc de couleur. Par lumière blanche il fallait entendre celle émise par le Soleil, par sa couronne

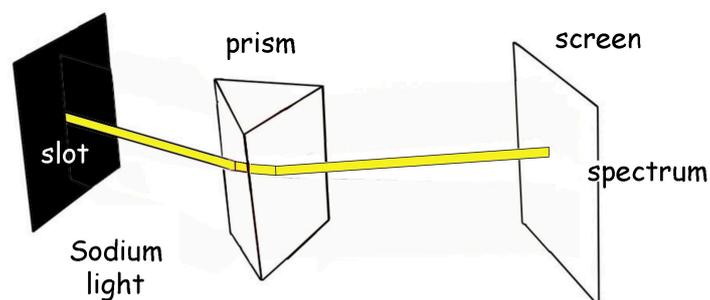
extérieure, constituée par un plasma porté à une température proche de 6000 degrés centigrades. Ce fait a été démontré en jouant sur le fait qu'un rayon lumineux ne subit pas le même phénomène de réfraction selon sa fréquence, et donc sa couleur. Un prisme met en jeu deux réfractions successives et on obtient alors le résultat suivant :



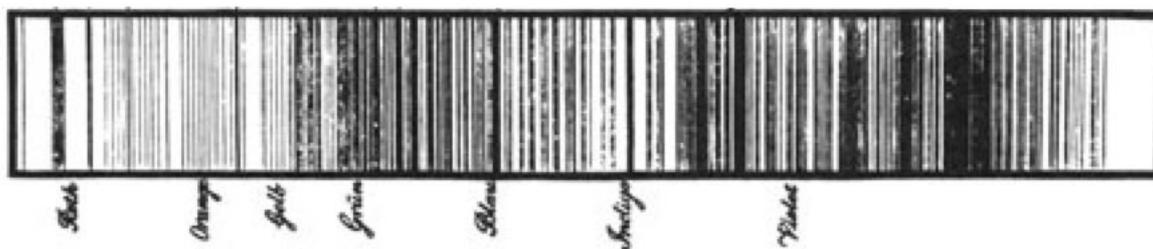
Mais les différents atomes, n'émettent pas de lumière selon un spectre continu. Les émissions de lumière s'effectuent selon certaines fréquences particulières, ce qui donne un spectre constitué de raies. Ci-après le spectre d'émission d'un corps qui émettrait de la lumière selon trois fréquences, donc produisant à travers une fente (slot) un spectre constitué par trois raies :



Certains atomes, comme le sodium, n'émettent de la lumière que selon unique fréquence, ce qui donne une fréquence qui n'est composée que d'une raie unique :



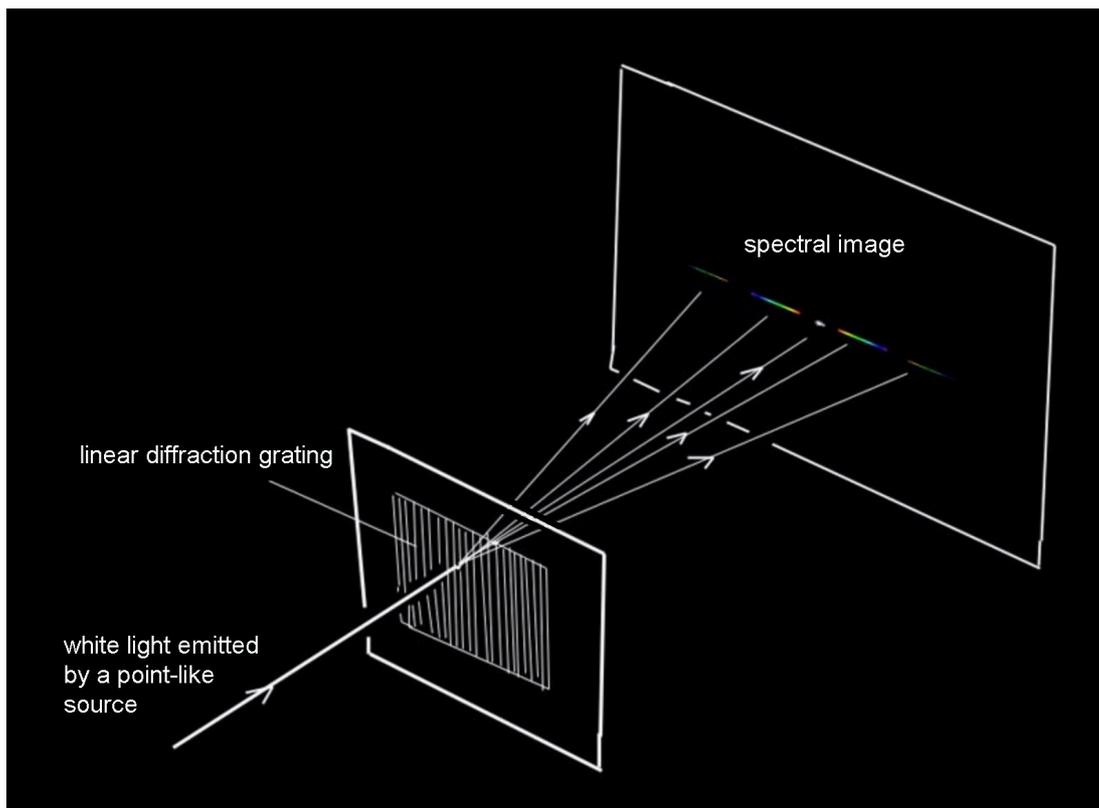
Le spectre du Soleil lui-même n'a qu'une apparence de continuité. Sa lumière est émise par différents atomes qui composent sa coque externe émissive, lesquels émettent à leur tour dans toute une gamme de fréquences, ce qui fait que les différentes fréquences sont présentes dans le spectre. Ainsi il ne semble pas qu'il y ait des manques.



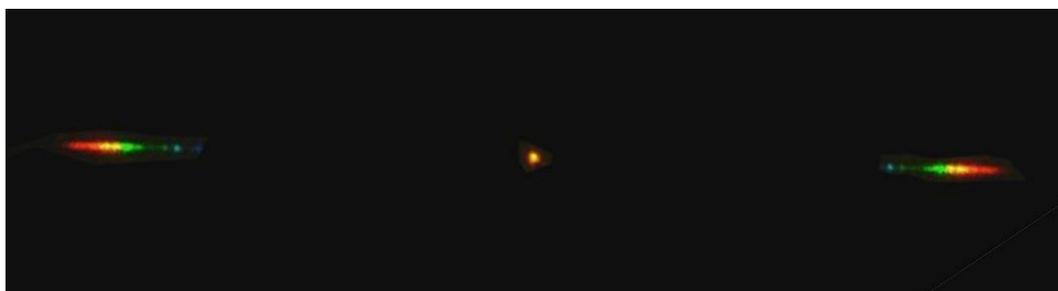
On voit que l'analyse du spectre correspondant à une émission de lumière permet d'identifier la nature de la source qui émet cette lumière. Prenons par exemple un phénomène météorologique. Il s'agit du passage du courant dans un air gorgé d'humidité. On pourra donc s'attendre, quand on parvient à capturer un spectre du phénomène, à y identifier des raies correspondant à ses composants : oxygène, gaz carbonique, vapeur d'eau. Si on capture le spectre associé à une rentrée atmosphérique de météorite ferreuse on pourra s'attendre à déceler des raies liées au fer, etc.

On ne sait pas quel type de lumière se trouve émise par les ovnis. La capture du spectre pourrait permettre de disposer d'informations sur celle-ci et sur le phénomène qui lui donne naissance. Mais il est possible que cette émission de lumière mette en jeu des atomes non présents dans l'atmosphère terrestre, comme le lithium. Déceler dans un tel spectre des raies trahissant l'action de corps non présents dans l'atmosphère terrestre pourrait permettre de démontrer que le phénomène ainsi enregistré ne peut être relégué en tant que simple phénomène aérologique naturel.

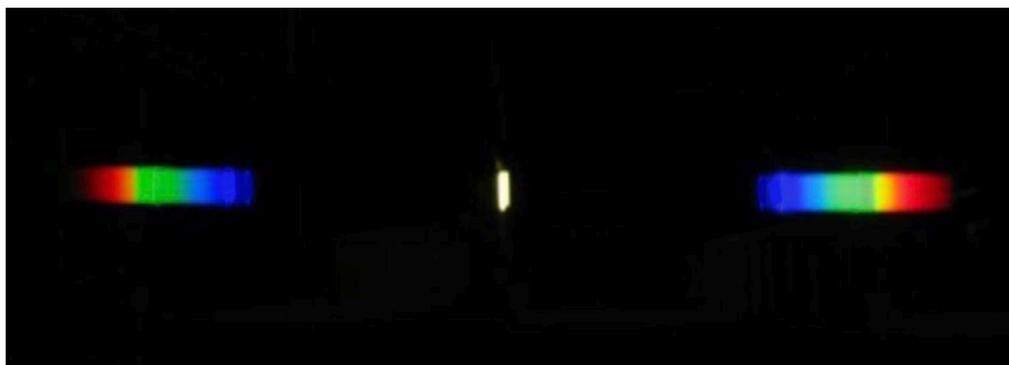
Nous avons présenté le premier dispositif qui, historiquement, a permis d'obtenir une décomposition spectrale d'une lumière. Mais, très vite, les scientifiques ont opté pour quelque chose de plus simple et surtout de moins encombrant, qui sont les filtres interférentiels à diffraction. Nous ne décriront pas les mécanismes qui entraînent la décomposition de la lumière selon un spectre (en fait composé de deux spectres, situés de part et d'autres de l'image de la source. Le schéma est le suivant :



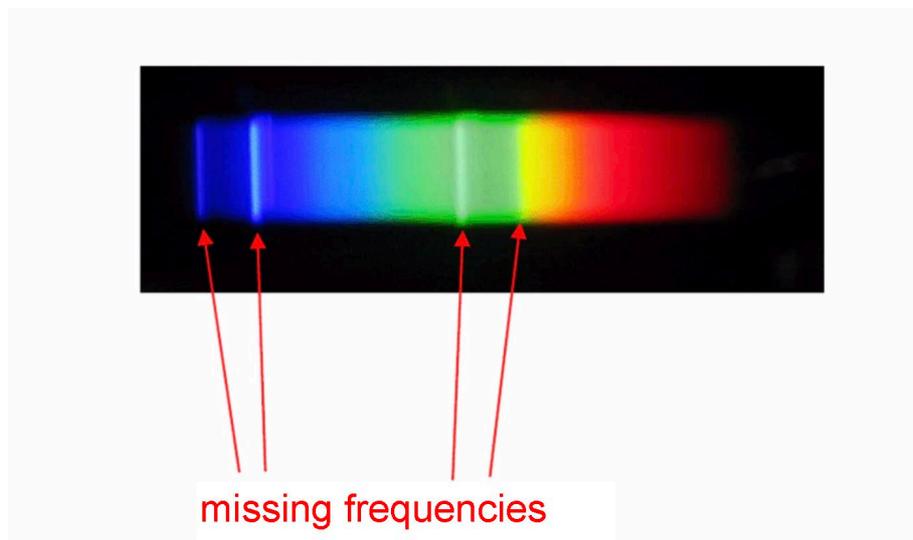
Un réseau de diffraction est simplement un film transparent porteur de rayures parallèles, très serrées. Un phénomène d'interférence a pour effet de créer deux spectres situés de part et d'autre d'une tache centrale figurent l'image d'une source quasi ponctuelle.



Si cette lumière émanait d'une fente on aurait des spectres de raies situés de part et d'autre d'une raie centrale.

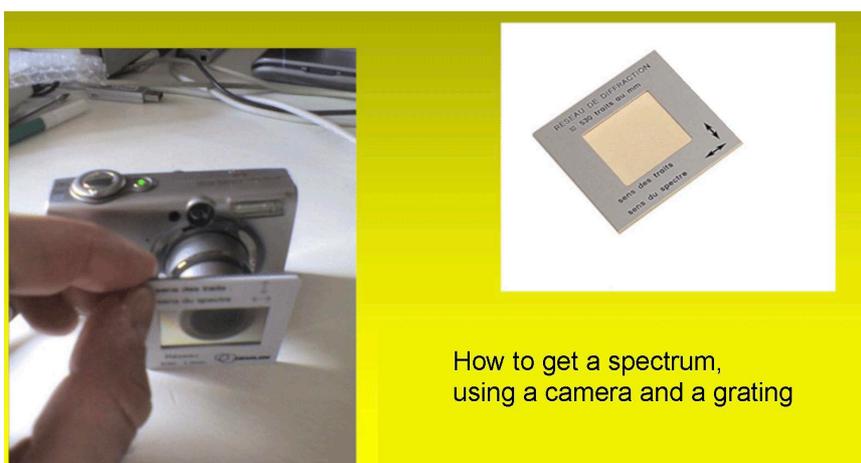


Avec un réseau il est facile de montrer que les tubes fluorescents ne parviennent pas à reconstituer la lumière solaire, ce qu'on sent instinctivement. Comment fonctionnent de tels tubes ? Ils contiennent de la vapeur de mercure, qui se trouve excitée par le passage d'une décharge électrique. Mais ce n'est pas celle-ci qui est la source de la lumière que l'on reçoit. Les atomes de mercure restituent leur énergie à une fine couche d'enduit fluorescent, de couleur blanche, qui tapisse d'intérieur du tube de verre. Celle-ci est constituée par un mélange de nombreux composants qui, réémettant sous forme de lumière visible et sont censés recréer le spectre solaire. Mais, au sein de ces réémissions certaines fréquences sont manquantes. On n'a pas trouvé d'atomes qui puissent réémettre dans ces fréquences-là :



On comprend ainsi comment on peut opérer une différence entre différentes sources possibles, par exemple du spectre.

On peut obtenir l'image précédente en plaçant simplement devant l'objectif d'un appareil photographique un réseau qui se présente alors sous la forme d'une diapositive :



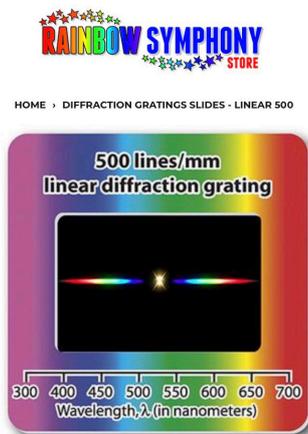
On peut se procurer ce type de réseau à cette adresse :

<http://www.rainbowsymphonystore.com/difgratslid1.html>

ou à :

<https://www.jeulin.fr/reseaux-de-diffraction-en-plastique-apc-110995.html>

Il faut du 500 lignes par millimètre minimum



Dès les années cinquante l'Air Force a équipé les personnels militaires et civils d'appareils photographiques utilisant les films de 35 mm dotés de deux objectifs. Le premier donnant une image normale de la source et le second son image spectrale, grâce à l'interposition d'un réseau :



Le dispositif créé par l'Air Force

En 2016 j'ai eu l'idée de créer un dispositif ultra plat qui puisse être adapté sur un téléphone portable, qui permettait de déployer devant l'objectif un réseau. J'ai donc donné des indications techniques à Jean-Christophe Doré, qui prenait en charge toutes les activités techniques de l'association (en étant au passage le seul acteur de ces mêmes activités).



Jean-Christophe Doré, France, avec quelques unes de ses réalisations

Celui-ci a donc fait acheter par l'association une des premières imprimantes 3D grâce à laquelle ce type d'objet a pu voir le jour, qui correspondait parfaitement aux spécifications techniques souhaitées :



L'opération très délicate était le collage du morceau de réseau, découpé dans la diapositive présentée plus haut, opération qui demandait l'adresse d'un horloger réparant une montre bracelet. En sachant que toute trace de colle sur le réseau rendait le dispositif inutilisable.

J'ai alors demandé à Jean-Christophe Doré de mettre le fichier de cet objet en ligne sur internet pour que les internautes puissent ainsi eux-mêmes s'équiper. Mais il refusa, non pas parce qu'il ait cherché à tirer un profit quelconque de la commercialisation de cet

objet, mais parce qu'il voulait en conserver la propriété intellectuelle (en ayant déposé le nom « spectrokit » et le modèle « au nom d'UFO-science », au passage sans prendre l'avis du président de l'association : moi). J'ai considéré ce comportement comme étant en contradiction avec les buts que s'était assignées l'association. Ceci, joint à ce qui va suivre, entraîna en 2017 ma démission d'UFO-science, dont j'avais été le président fondateur (et l'unique financeur), dix ans plus tôt.

L'objet de sa création est toujours accessible. Moyennant 7 euros on peut acquérir un bout de plastique, d'un seul tenant.

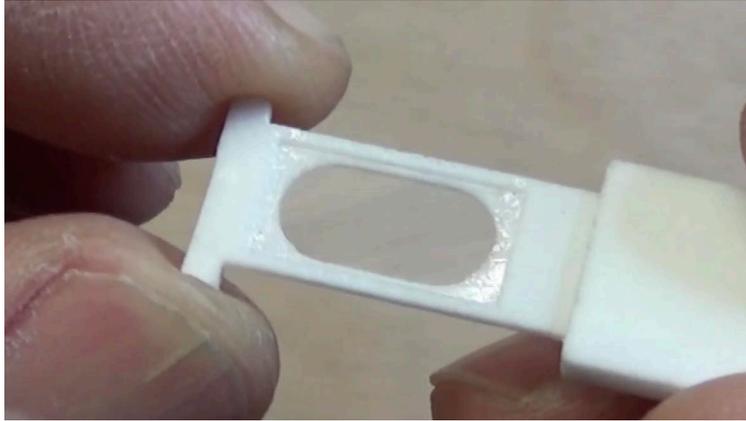


Le modèle spectrokit proposé par ufo-science

Mais l'acquéreur devra en outre se procurer lui-même diapo-réseau, découper l'élément correspondant et opérer lui-même ce montage.



Découpage du fragment de réseau



Le petit morceau de réseau, après que l'utilisateur ait procédé lui-même à son collage.

Les opérations se trouvent décrites sur la vidéo ci-après :

<https://www.ufo-science.com/recherches/recherches-en-spectroscopie/spectrokit-2-0/>

Confronté au refus, de la part de Doré, de mettre le fichier de cet objet en accès libre sur le net j'ai demandé à un ami qui possédait une imprimante 3D de ce recréer. Il l'a fait sans difficulté mais l'a au passage grandement amélioré en supprimant la délicate opération de collage. Comme on peut le voir sur les dessins (photons ?) ci-après il suffit d'insérer le petit fragment de réseau qui se trouve pris en sandwich entre les deux parties du tiroir, qui se replient l'une sur l'autre.



Le fichier est en accès libre à l'adresse ci-après :

<https://cults3d.com/fr/modèle-3d/divers/la-bonnette-glue-free>

Quelques centaines d'internautes ont donc téléchargé ce fichier, acquis le réseau et réalisé ce montage pour leur usage personnel. Mais pour qu'un spectre d'ovni puisse être obtenu ce ne sont pas des centaines, mais des centaines de milliers de dispositifs de ce genre qui devraient équiper les téléphones portables.

Au passage un fabricant de téléphones portables, ou même simplement des coques protectrices pourraient proposer des modèles où ce dispositif, non breveté, libre de droits, pourrait être inséré. Au passage cela permettrait à des enseignants de produire des spectres à des fins pédagogiques. Vis à vis d'une campagne de capture de spectre d'un ovni, celle-ci aurait toutes les chances d'être couronnée de succès si cette opération s'étendait à la planète entière.

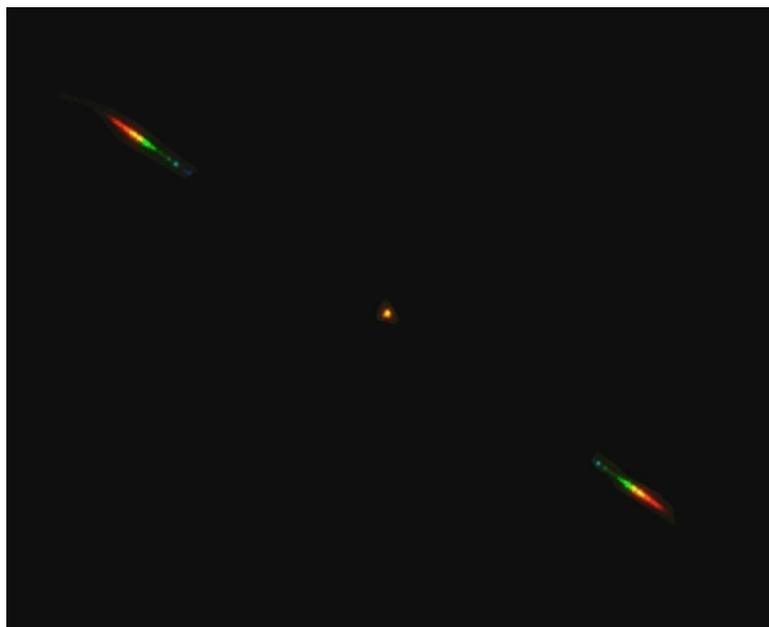
Un sponsor pourrait financer la création d'un moule et l'édition de ces objets en nombre. Une revue de vulgarisation pourrait en adjoindre un exemplaire à un de ses numéros. A moins que l'objet n'accompagne un paquet de pâtes ou de lessive, en portant le nom du produit dont on assurerait ainsi la promotion.

Enfin ce dispositif pourrait permettre de détecter d'éventuelles substances douteuses, émises dans l'environnement, comme cela aurait pu être le cas lors de l'incendie de la cathédrale Notre Dame.

En supposant que ces bonnettes à réseau existent en un nombre suffisant pour qu'un cliché puisse être obtenu, que pourrait-on faire d'un tel document ?

Je précise au passage qu'il serait inutile de m'adresser en pièce attachée une telle photo car je ne dispose pas des outils techniques, et du temps pour assurer un suivi d'un tel projet. Si n'importe qui, au sein du public, peut être à même de manipuler cet objet et d'obtenir un spectre il serait nécessaire que l'examen de celui-ci puisse être confié à des universitaires.

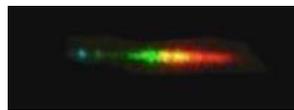
Les outils en question sont simplement des outils informatiques, des logiciels de traitement d'image. L'image brute dépendra de l'orientation de l'appareil.



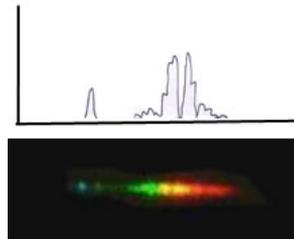
Il sera facile de redresser cette image à l'aide d'un logiciel comme Photoshop.



et d'extraire la partie porteuse du spectre



En effectuant ensuite, à l'aide d'un logiciel son analyse de densité photométrique.



Une analyse pouvant éventuellement permettre de mettre en évidence des raies trahissant la contribution d'un matériau exotique, par comparaison avec une banque de données spectrales.

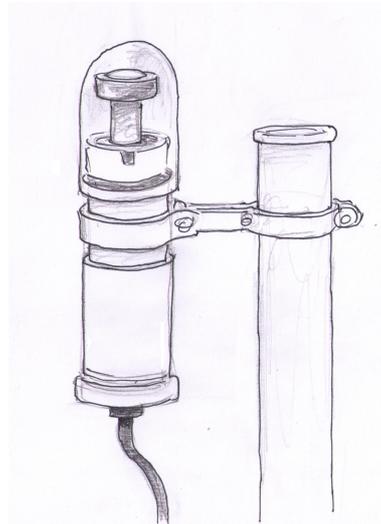
C'est donc le premier dispositif que nous avons mis au point dans le cadre des activités de l'association. Mais cette structure est mourante. Le but de la présente démarche est d'espérer que d'autres, ailleurs, pourront reprendre cette idée, fort simple, à leur compte et lui donner l'ampleur qu'elle mérite.

Un second projet, que j'ai demandé à Ufo-science de développer était celui d'une caméra automatique de surveillance, équipée d'un objectif fish-eye, susceptible d'opérer en réseau. Tout l'intérêt réside dans le fait que si plusieurs caméras (au minimum deux) enregistrent un signal, l'analyse des clichés permet non seulement de reconstituer la trajectoire tridimensionnelle de la source, mais aussi d'avoir accès à sa vitesse. On

obtient alors un second dispositif beaucoup plus intéressant qui permet potentiellement de démontrer la réalité physique des ovnis.

Encore une fois Jean-Christophe Doré s'est montré remarquablement efficace pour créer un prototype très bon marché de caméra. Je suis toujours admiratif pour les qualités des techniciens, quand ils savent dégager l'essentiel d'une idée brute et la convertir en l'objet le plus simple possible.

L'objet est construit autour d'une petite caméra fish eye de surveillance, abrité sous un dôme en verre qui n'est autre qu'un fragment d'ampoule de lampadaire urbain. Le reste des composants est issu de la plomberie PVC, ce qui fait que l'objet est remarquablement facile et peu coûteux à fabriquer, pour un bricoleur qui parvient à se procurer ses différents composants. Ci-après la photo de ce dispositif, que Jean-Christophe Doré baptisé « UFO-catch » et dont il s'empresse une nouvelle fois de déposer le nom et le plan, toujours « au nom de l'association ».



La caméra de surveillance d'ovni ufo-catch de J.C.Doré

Le capuchon transparent qui protège la caméra a été découpé dans une ampoule électrique de lampadaire :



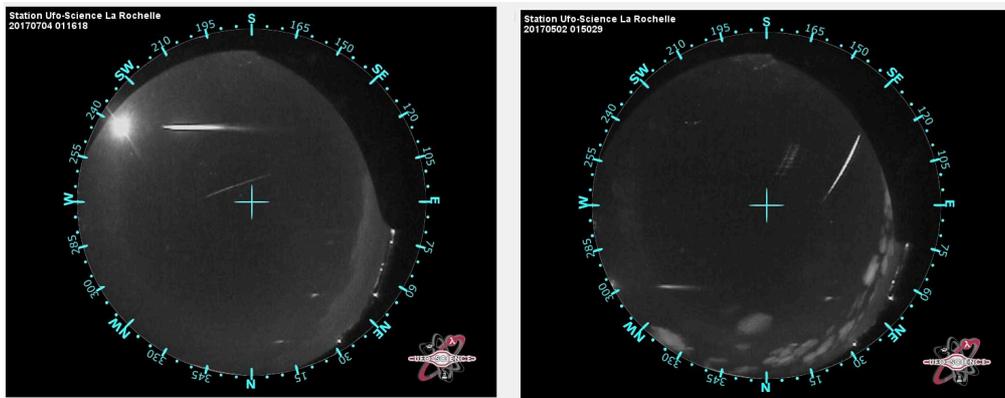
Ci-après, expliqué par Jean-Christophe Doré, le protocole de fabrication d'une caméra UFO-catch :

<https://www.ufo-science.com/?services=surveillance>

et de son installation en toiture :

<https://www.ufo-science.com/?services=surveillance>

Cette caméra est reliée à un dispositif de saisie, relié lui-même à un micro-ordinateur, qui enregistre le moment où la saisie a été opérée ainsi que l'image fish eye correspondante. Ci -après le type d'images enregistrées par J.C.Doré par deux caméras distantes de quelques dizaines de kilomètres de distance :



Sur ces photos on relève les données angulaires qui sont l'azimut et le site. Il est alors possible de reconstituer, manuellement, cette trajectoire 3D qui représente la rentrée dans l'atmosphère d'une étoile filante. Ci-après, cette reconstitution.



Reconstitution 3D de la trajectoire de la source

Pour les étoiles filantes la trajectoire, plongeante, est toujours prononcée. L'émission de lumière cesse en très haute altitude, l'objet s'étant consumé.

Jean-Christophe Doré a également conçu, seul, et testé des prototypes très sophistiqués avec une lyre motorisée se pointant automatiquement vers l'objet détecté, une des deux caméras portées par la lyre pouvant effectuer un zoom.

<https://www.ufo-science.com/recherches/stations-de-detection/>



*Deux lyres de poursuite, motorisées et asservies
Pilotées par un Ufocatch, à droite*

Comme indiqué dans une vidéo Jean-Christophe Doré précise que le modèle situé au premier plan n'était pas destiné au grand public, son coût de fabrication dépassant les deux mille euros. Mais alors, à quoi était-il destiné ?

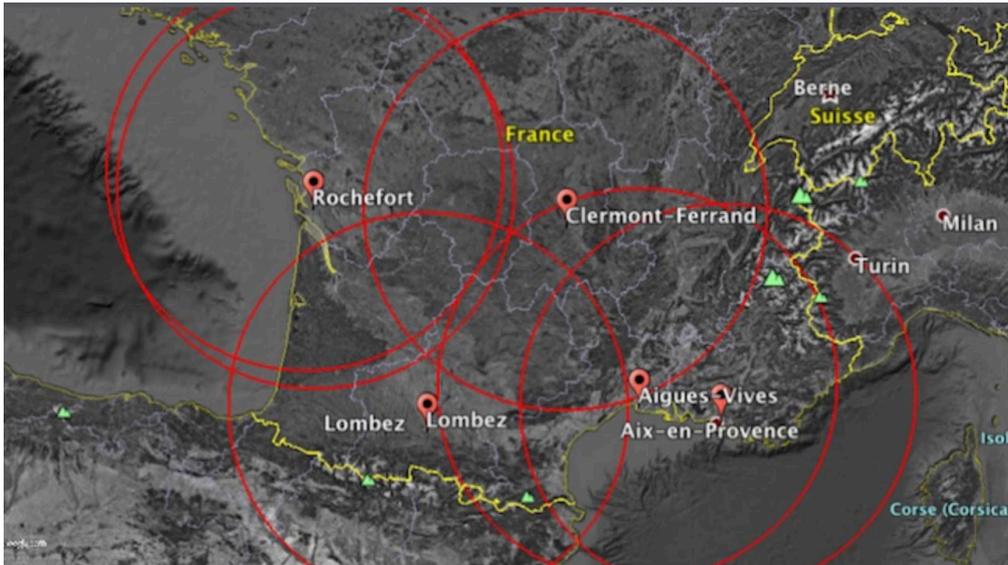
Ci-après une vidéo où J.C.Doré fait la démonstration de ce dispositif.

<https://www.ufo-science.com/video-reportage-ufocatch/>

Point n'est besoin d'être un grand ingénieur pour mesurer la somme impressionnante d'heures de travail qui ont été nécessaires pour réaliser de temps montages, restés au stade de prototypes.

Tout cela est fort intéressant, conceptuellement. Le problème est que pour avoir des chances de capturer une trajectoire d'ovni il faudrait un très grand nombre de stations.

Si on laisse de côté la motorisation asservie en se recentrant sur les stations ufo-catch, son réseau UFO-science se limite à cinq unités, ce qui est totalement insuffisant.



Le réseau de surveillance UFO-science (2019)

Il se trouve que la fréquence du phénomène des étoiles filantes est très élevée. Depuis son implantation le réseau de stations UFO-science a opéré 198 détections.

<https://www.ufo-science.com/recherches/stations-de-detection/liste-des-detections-des-stations-ufo-science/>

Cette technique a été récupérée par un organisme d'état, en l'occurrence le CNRS, le réseau FRIPON³



Fireball Recovery Interplanetary Observation Network

<https://www.fripon.org>

Ci-après une caméra fish eye FRIPON :

³ Fripon en français veut dire « voleur », ce qui est effectivement un nom bien choisi.



Une caméra du réseau FRIPON

Mais le réseau FRIPON est conçu pour que les données collectées par les stations se retrouvent systématiquement dirigées vers un centre de contrôle. Ceci étant, l'intérêt d'un tel système, s'agissant de la récupération de météorites est nul. Pour que cette récupération soit envisageable il faudrait implanter ce réseau dans un ... désert, pour avoir une chance de récupérer ces objets.

L'association UFO-science, se limitant à un seul « ouvrier », en l'occurrence J.C.Doré, ne peut, en dépit des grandes compétences techniques de celui-ci (il est chargé de la maintenance dans une école d'Informatique de la ville de Rochefort) dépasser le stade d'un hobby. J'ai souhaité en 2017 que les concepts élaborés et mis au point par l'association, c'est à dire de facto par Jean-Christophe Doré seul, puissent pouvoir être réimplantés ailleurs qu'en France, en particulier aux Etats-Unis. Quand l'occasion s'est présentée de vendre (pour 300 dollars) une station à une personne devant se rendre aux USA et susceptible de rencontrer des groupements intéressés j'ai aussitôt demandé à Doré de donner suite à cette demande. Mais il a refusé.

J'ai donc considéré que, n'ayant plus la moindre autorité au sein de cette association je ne pouvais plus continuer de financer, à coup de dizaines de milliers d'euros, avec la vente de mes livres, les activités de l'association, c'est à dire celles de ... Jean-Christophe Doré. J'ai donc présenté ma démission de président fin 2017. Je pensais naïvement que ma lettre de démission constituerait un coup de semonce qui mettrait un frein aux dérives que j'avais pu constater. A cette époque l'association ne comptait, en dehors de moi, que trois membres :

- Jean-Christophe Doré : trésorier
- Mathieu Ader, secrétaire
- Xavier Lafont, unique membre.

Mais les trois sautèrent sur l'occasion. Xavier Lafont se proposa pour occuper le rôle de président. Comme des dissensions éclatèrent très rapidement entre Mathieu Ader et les

deux autres, celui-ci quitta l'association ou en fut exclu⁴. L'association se résume donc aujourd'hui à deux membres :

- Xavier Lafont, technicien, président
- Jean-Christophe Doré, responsable technique, secrétaire et trésorier.

J'ai demandé à cette occasion à Jean-Christophe Doré, pour savoir ce que je laissais en partant :

- Un rapport financier avec avoir et dépenses durant les derniers 18 mois
- Le nom et les coordonnées de la banque chargée de gérer le compte de l'association
- Un descriptif des matériels acquis pendant dix ans et entreposés dans le domicile de J.C.Doré
- L'accès au site Internet de l'association (dont je n'avais jamais disposé) pour pouvoir y publier un dernier communiqué.

Réponse de J.C.Doré :

- Comme vous êtes démissionnaire nous ne sommes pas tenus de répondre à vos demandes.

Jean-Pierre Petit

Pertuis le 2 août 2019

⁴ Mathieu Ader, le « communiquant » du trio.

https://www.youtube.com/watch?v=zBU_1fD8UtQ

Le Geai paré des plumes du paon :

https://www.youtube.com/watch?v=hRSQvT_YvEE&t=3s

Pour les lecteurs francophones il est possible de donner un historique de l'association, en des termes plus crus.

Je n'avais jamais pensé jusqu'à ce jour mettre en circulation un tel document. Mais quand j'ai découvert, dans une des nombreuses vidéos créées par Doré et Ader que ceux-ci expliquaient que les activités de l'association étaient assurées « grâce aux dons de mille à deux mille personnes » j'ai trouvé que ceci dépassait les bornes et que la vérité devait être connue.

Naissance, vie et mort d'une association mêlant science et phénomène ovni.

A la demande d'internautes qui étaient alors à l'époque des « jeunes », dont Xavier Lafont, Jean-Christophe Doré, Mathieu Ader, j'avais créé une association loi de 1901 à laquelle avait été donné le nom d'UFO-science.

J'ai rédigé des statuts. Dans les statuts de l'association Savoir sans Frontières, créée et gérée par deux uniques membres :

- Jean-Pierre Petit, président fondateur
- Gilles d'Agostini, trésorier

on trouve deux articles, que je reproduis ci-après :

- Si Jean-Pierre Petit estime que l'association dérive en s'écartant des buts qu'elle s'est fixée il aura tout loisir, à tout moment, d'en prononcer la dissolution, en avertissant Gilles d'Agostini par lettre recommandée avec accusé de réception. Il virera alors l'avoir de l'association sur le compte d'une association caritative de son choix et procédera à la dissolution du dit compte.

- Si Gilles d'Agostini estime que l'association dérive en s'écartant des buts qu'elle s'est fixée il aura tout loisir, à tout moment, d'en prononcer la dissolution, en avertissant Jean-Pierre Petit par lettre recommandée avec accusé de réception. Il virera alors l'avoir de l'association sur le compte d'une association caritative de son choix. On considère qu'il pourra alors fermer le compte bancaire de l'association.

On pourra disserter à perte de vue sur l'existence de cette étrange association, limitée à deux membres, qui ne procède à aucune réunion d'une « assemblée générale », ne produit pas de rapport annuel, etc. Dans les faits tout l'argent envoyé par les internautes est tout simplement consacré à la rétribution des traducteurs. L'analyse de la comptabilité en ligne, présentée par Gilles, permet de le vérifier. A cette date, 5 août 2019, Gilles a payé plus de 500 traductions des bandes dessinées d'Anselme Lanturlu (en 40 langues). Le montant des dons, depuis la création de l'association, tourne autour de 60.000 euros.

Aucun des deux membres de cette association n'ont pas perçu un seul centime. Aucun « frais » n'a été décompté du compte bancaire de l'association, comme par exemple des frais de téléphone, de papeterie, de voyage. Non : STRICTEMENT RIEN.

C'est même Gilles qui, depuis la création, paye lui-même les frais de tenue du site internet :

<http://www.savoir-sans-frontieres.com>

Il n'y a jamais eu le moindre problème entre nous, chacun se concentrant sur sa tâche : moi, gérant les traducteurs et installant de nouveaux albums et lui assurant les paiements. Quand on connaît les histoires souvent houleuses qui sont le lot des associations loi de 1901 cette gestion paisible fait figure d'exception. En plus de dix ans d'existence Gilles a payé plus de 500 traductions.

De toute façon, Gilles et moi avons une certaine éthique personnelle. Mais la présence de ces deux articles, dans les statuts, n'était pas un vain mot. A la moindre incartade de l'un des deux, l'autre garde la possibilité de dissoudre l'association.

J'avais donc inscrit dans les statuts d'UFO-science :

- Si Jean-Pierre Petit estime que l'association UFO-science dérive en s'écartant des buts qu'elle s'est fixée il aura tout loisir, à tout moment, d'en prononcer la dissolution, en avertissant les membres par lettre recommandée avec accusé de réception. Il virera alors l'avoir de l'association sur le compte d'une association caritative de son choix et procédera à la dissolution du dit compte.

On verra que ce détail aura son importance par la suite.

La première chose qui fut faite fut d'acheter, en utilisant un reste d'argent présent sur le compte de l'association GESTO, une pompe à vide Edwards, élément-clé de la tenue d'expériences de MHD en basse densité.



A l'époque : 1340 euros.

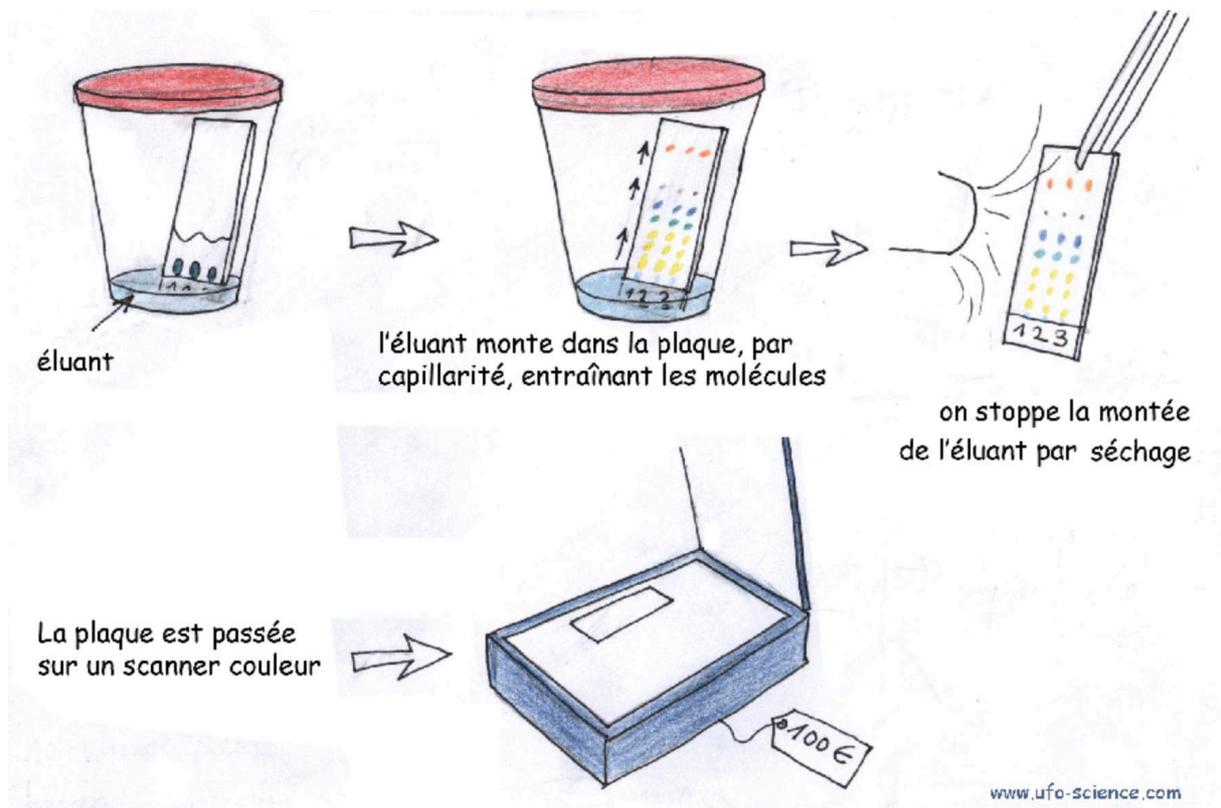
Restait à trouver un local, n'importe quoi, un grenier, une cave. A l'époque j'habitais Bruxelles. A ma grande surprise les appels pour trouver ce genre de chose sur Paris s'avèrent vains.

Je tiens à préciser qu'à aucun moment l'association ne perçut le moindre centime sous la forme d'un encaissement de cotisations. Comme à Savoir sans Frontières j'avais opté pour un bureau minimal, de deux personnes :

- J.P.Petit, président fondateur
- Julien Geffray, secrétaire trésorier.

Les mois passèrent. L'association végétait. Un internaute, Jérôme Frasson, trente ans, chômeur, vivant chez ses parents, avait entrepris de reconstituer la méthode d'analyse initiée par Michel Bounias en 1981 lors de l'examen des traces d'un atterrissage d'un ovni à Trans en Provence.

Le concept est en effet assez simple. Après avoir récupéré des échantillons végétaux et avoir procédé à leur broyage et leur dissolution dans un « éluant » on jouait sur la différence de vitesse de propagation des différentes molécules organiques dans un support ressemblant à un bout de buvard collé sur un support métallique. Cette ascension opérée, on stoppait le phénomène d'un coup de séchoir à cheveux.



En effectuant un scan couleur de la plaque il était alors possible de mettre en évidence la présence des différents composants ; en sachant que plus les molécules sont petites, plus elles auront progressé dans ce support.

Jérôme Frasson, qui n'avait au départ aucune connaissance en biologie, avait tenté de mettre cette technique en œuvre en utilisant en guise de centrifugeuse le sèche salade de ses parents.

A l'époque ma maison de Pertuis était inoccupée. J'ai donc pris la décision de l'héberger chez moi en lui donnant la possibilité d'y installer un laboratoire de biologie.

Des internautes envoyèrent des dons (non des cotisations). Certains étaient même assez élevés pour que je crée une sorte de « bourse » dont Frasson serait le destinataire. Mais je fis l'erreur de lui verser la somme en totalité, et non par mensualités.

Celui-ci procéda rapidement au montage de son labo, dans mon ex-buanderie.



L'unité d'analyse d'échantillons végétaux d'UFO-science, 100 % opérationnelle

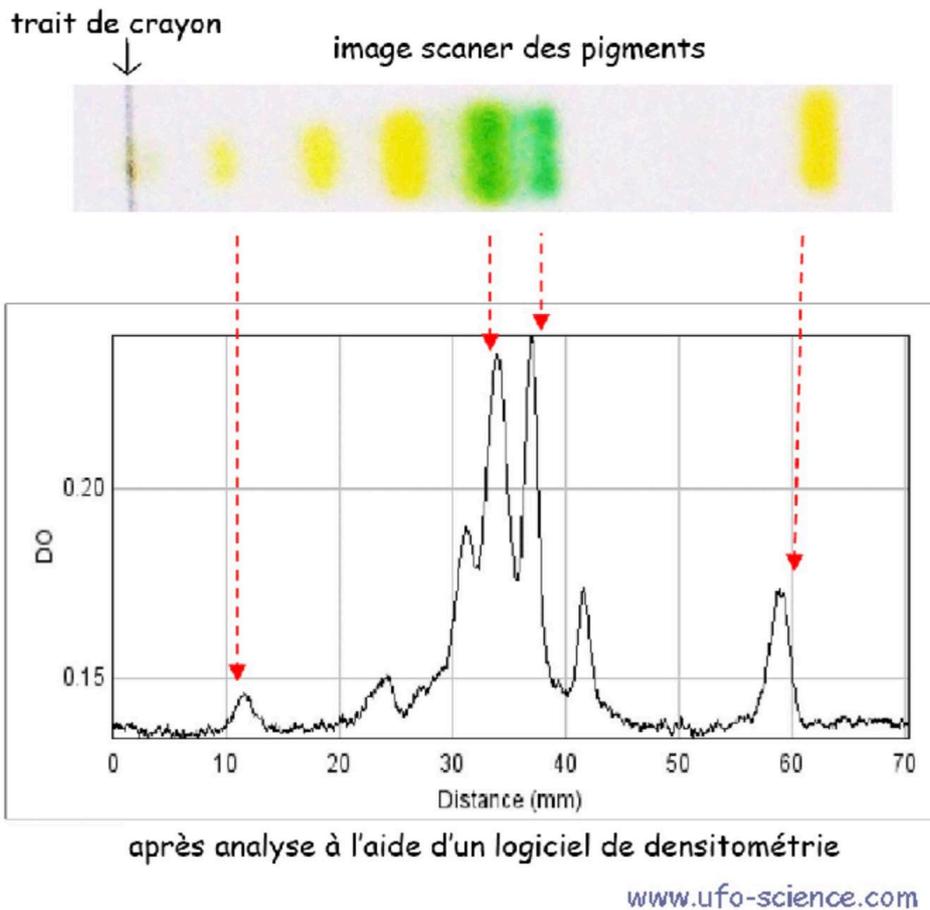
La « buanderie-laboratoire »

Comme je lui laissais totalement carte blanche pour cette entreprise, Frasson demanda à disposer de matériels divers et de produits. On doit lui reconnaître un talent certain d'autodidacte.



Frasson, la centrifugeuse et la balance précise au dixième de milligramme

Ci-après l'analyse opérée par Frasson par mise en œuvre de la technique de Michel Bounias en 1981.



Après analyse de l'image de la plaque chromatographique, après scannage et traitement par un logiciel de densitométrie

En dehors de ce « front de la biologie » toute autre recherche était au point mort. Toujours avec des dons d'internautes furent achetés une balance de haute précision, une centrifugeuse, un congélateur de laboratoire, permettant de conserver des échantillons. Image suivante: Mathieu Ader dans une tenue requise pour un prélèvement d'échantillons sur trace d'atterrissage d'ovni :

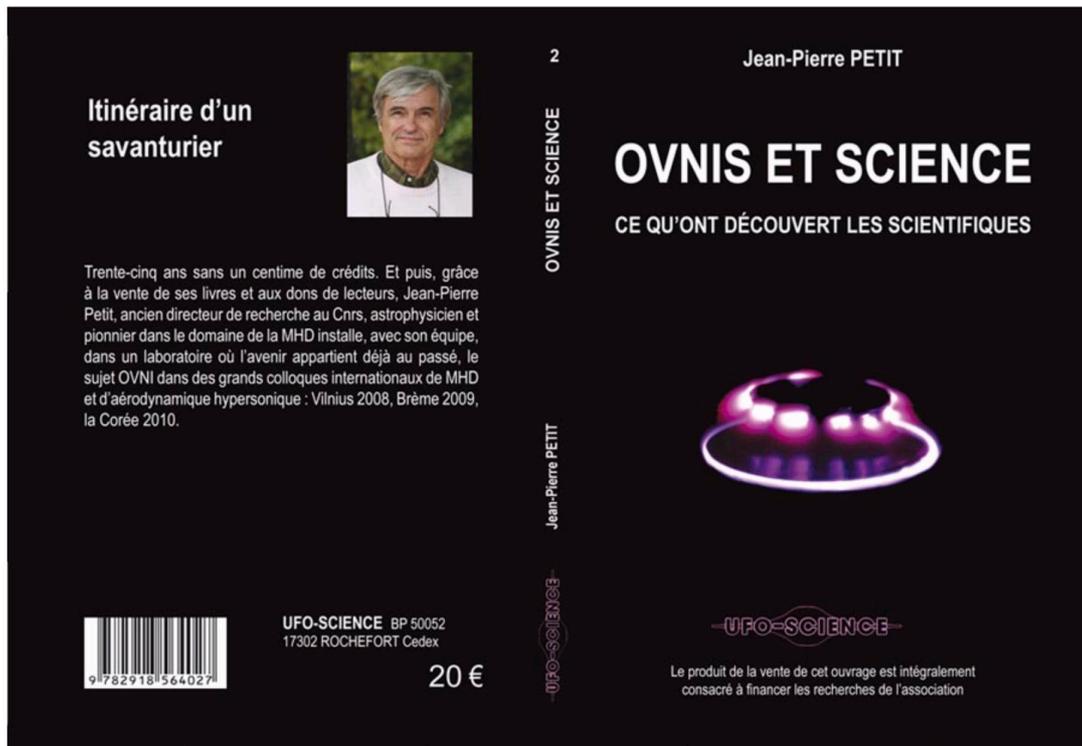


Le matériel complet pour le prélèvement d'échantillons végétaux sur trace

Frasson, qui débordait d'idées (reconnaissons-lui cela), démarra ensuite le premier des manips de spectroscopie, en utilisant pour la première fois ces « bonnettes-diapos » dont nous découvrons l'existence.

Il restait à assurer le financement de toutes ces activités, de manière régulière. Pour ce faire je rédigeai un premier ouvrage. En le faisant imprimer par l'association avec un coût, pour 1000 à 2000 exemplaires, de moins de deux euros et un prix de vente par correspondance de 20 euros il était possible de récolter des fonds importants.

Pour financer les travaux et actions d'UFO-science



Autre fait : les internautes ayant réclamé à cor et à cri la création d'un forum UFO_science Julien Geffray procéda à son installation. J'avais pensé qu'en imposant le fait que les intervenants soient tenu de se manifester sous leur nom et non sous un pseudonyme garantirait un minimum de tenue. Mais très vite cette histoire connut toutes les dérives possibles et imaginables, communes à tous les forums orientés vers le sujet ovni. Cela reste pour moi un souvenir véritablement cauchemardesque.

Ce qui se dessina rapidement fut une tentative de main mise par un groupe de factieux, réclamant la tenue d'une assemblée générale en fin d'année et l'élection d'un nouveau ... bureau. Ceux qui menaient ce jeu mirent rapidement Frasson au cœur de leurs projets. Comme des vidéos que j'avais mises en ligne depuis Bruxelles avaient été vues par un nombre important d'internautes, ces gens pensèrent que l'ouvrage à paraître devait connaître un succès comparable, c'est à dire serait susceptible de se vendre à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires (en méconnaissant le fait que, sur un internet, les voyeurs ne sont pas les payeurs). Des discussions allaient bon train, sur le thème :

- Quand le livre paraîtra, que ferons-nous de tout cet argent ?

Geffray et moi étions stupéfaits par la tournure prise par les événements.

Exploitant une hypothèse que j'avais lancée dans un de mes livres, à savoir que l'altération biologique des luzernes, dans les atterrissages d'ovni, pourrait avoir été provoquée par une émission de micro-ondes de 3 gigahertz Frasson avait procédé à l'achat d'un four à micro-onde, représentant une source en 2,45 gigahertz et entrepris de le désosser pour en extraire le klystron, source de ce rayonnement.

C'est là qu'un de mes amis physicien m'avertit du danger d'une telle démarche. Ces fours sont des sources puissantes, puisqu'on peut s'en servir pour chauffer les plats. Les lobes d'émission sont incontrôlables. Et, par exemple, en recevant un pinceau de ces micro-ondes un expérimentateur pourrait voir ses rétines détruites ! Il citait l'exemple d'internautes américains qui, tentant d'utiliser ces klystrons comme ... armes, en fabrication d'amateur, avaient vu l'image de leur caméra vidéo vaciller.

Averti, Frasson me répondit qu'il prendrait ses dispositions en entourant la source d'un blindage. Avec un tel « canon à micro-ondes » il comptait insoler des luzernes dont il avait entrepris la culture, dans mon jardin. Et, quand bien même il aurait réussi à se protéger lui-même il restait que le pinceau d'un tel dispositif pourrait frapper un passant, à distance.

Certains internautes se souviendront de vidéos et d'articles diffusés sur le net, montrant des Américains transformant le klystron de leur four à micro-onde en arme pour écarter les importuns. Certains attiraient même l'attention sur le caractère cancérigène d'une telle arme d'amateur.

De plus, je pus constater que Frasson, usant à son gré des finances de l'association, avait fait procéder à l'achat de matériels qui n'avaient plus leur utilisation vis à vis des buts visés. Je pris la décision d'arrêter les frais et de renvoyer ce garçon chez ses parents. Les matériels acquis furent données à différents laboratoires et passés aux pertes et profits. En parallèle des intervenants sur le forum suggérèrent que ... je détournais des fonds à des fins personnelles. Cela commençait à faire beaucoup. La seule issue possible était d'utiliser l'article des statuts cité plus haut en procédant à la dissolution de l'association.

Mais, entre temps, un internaute, Jean-Christophe Doré, avait développé de son côté des travaux. Comme j'avais évoqué le concept d'un système de visée asservi, utilisant une « lyre », c'est à dire un dispositif utilisé dans les boites de nuit et dans les spectacles en plain air, permettant de piloter un projecteur, un internaute prit contact en m'écrivant :

- J'importe ces système. Je vous en fais cadeau d'un. Je vous l'envoie.

J'avais alors fait suivre ce matériel à Doré. Comprenant que j'étais décidé à dissoudre l'association il fit le voyage Rochefort-Pertuis pour me montrer ce qu'il avait réalisé.



La lyre motorisée, transformée par Doré en système de poursuite

Même en tenant compte du financement par UFO-science des différents composants cette réalisation représentait une masse de savoir-faire et d'heures de travail impressionnante. Ma réaction a donc été de me dire, en dépit de mon agacement :

- Face à cela, je ne peux décemment pas dissoudre l'association.

Geffray ayant démissionné, le bureau fut reconstitué selon

- J.P.Petit Président
- Mathieu Ader, secrétaire
- J.C.Doré, trésorier.

Doré proposa de rapatrier le matériel acheté ou assemblé, dans le but de réaliser une expérience de MHD en basse densité. Là encore des problèmes de sécurité s'étaient fait jour. En effet cette installation devait être alimentée par une source en 2000 volts, que mon ami Jacques Legalland avait réalisée, parfaitement capable de tuer un homme. L'implosion de la cloche à vide, toujours envisageable, pouvait également gravement blesser l'expérimentateur. A l'époque ces soucis m'ôtaient le sommeil. Mais Doré, sur ce point, semblait doté de raison. La cloche à vide fut précautionneusement enfermée derrière des écrans en métacrylate. Doré, technicien informatique dans une école de Rochefort, prit également des précautions adéquates concernant les hautes tensions. Il parvint ainsi assez rapidement à reconstituer le montage avec lequel Viton et moi avions mené quelques expériences-clés dans les années soixante dix, à Marseille.

Au moment de cette première crise au sein d'UFO-science un troisième personnage se manifesta en la personne de Xavier Lafont et je me souviens comme si c'était hier de notre premier échange téléphonique où il m'avait dit :

- Monsieur Petit, vous découvrez simplement les affres où se débattent périodiquement les associations loi de 1901. Je suis moi-même président d'une association gérant notre club de tennis et nous avons vécu semblable expérience. Il y a toujours quelqu'un qui est source de désordre, c'est pratiquement inévitable. Il est alors nécessaire d'exclure ces gens, ce qui ne se fait pas sans mal.

En lisant ce qui suivra le lecteur appréciera tout le sel d'une telle anecdote⁵.

Je décidai de faire une confiance totale à Doré qui se vit investi du pouvoir d'engager des dépenses à son gré sur le compte de l'association, pour mener à bien ses travaux. De toute évidence il ne consacra jamais un seul centime à des dépenses de nature personnelle, et c'était là l'essentiel. Aujourd'hui il me faudrait mener chez moi un travail d'investigation dans mes archives pour trouver la trace de l'adresse du compte bancaire de l'association.

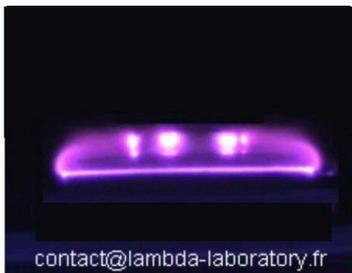
Doré acheta différents dispositifs, dont un mini-tour et une mini-fraiseuse. Ci après ces éléments dans son coin de garage, et le dispositif qui émergea de ses efforts méritoires.

⁵ Aujourd'hui (depuis fin 2017) le président d'UFO-science c'est ... Xavier Lafont ! Une association limitée à deux membres, le second étant Jean-Christophe Doré, secrétaire-trésorier.

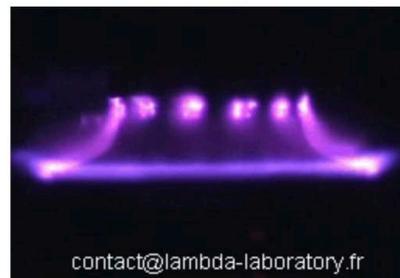


Le " Laboratoire Lambda ", monté à Rochefort par Jean-Christophe Doré, dans son garage de 9 mètres carrés.

Toujours est-il Doré, remarquable technicien, doté d'une imagination fertile, parvint rapidement à un résultat expérimental publiable. Les deux photos ci-après résument le résultat obtenu. A gauche la décharge électrique est projetée loin de la paroi de l'aérodynamique MHD » par le champ magnétique. A droite celle-ci se trouve au contraire plaquée sur celle-ci par « inversion du gradient de champ magnétique ». Un résultat sophistiqué et original. Un concept totalement nouveau en MHD, aussitôt remarqué par les spécialistes.

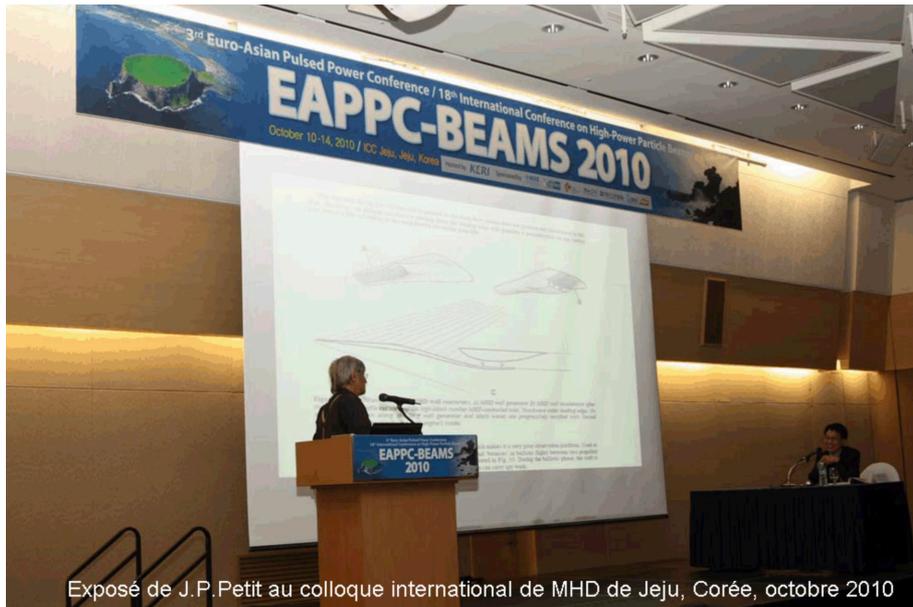


situation de déconfinement intermédiaire



Confinement pariétal par gradient de champ magnétique

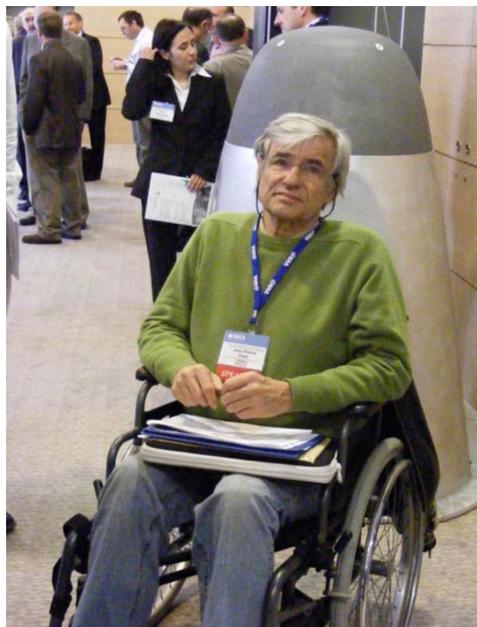
L'association avait été créée en 2007. Cet épisode se situe trois ans plus tard, en 2010. J'ai alors envoyé un article à un colloque international de MHD qui se tenait à Jeju, en Corée. La présentation fut séance tenante acceptée et je décidai que Doré m'accompagnerait à ce congrès de spécialistes.



Exposé de J.P.Petit au colloque international de MHD de Jeju, Corée, octobre 2010

Mon exposé au colloque de MHD de Jeju, Corée, faisant suite aux participations aux colloques de Vilnius, Lituanie et Brème, Allemagne.

Simple souvenir au passage. Au colloque de Brème, suite à une sévère rechute de mon accident du travail de 1976 j'avais du participer à cette rencontre, en 2009, en ... fauteuil roulant.



Colloque de MHD de Brème, 2009

Le travail présenté à Jeju donna par la suite lieu à une publication dans une revue de physique, à comité de lecture.

Wall confinement technique by magnetic gradient inversion.

J.P. PETIT¹, J. C. DORE²

LAMBDA Laboratory, France³
<http://www.Lambda-Laboratory.fr>

We present experimental evidence of MHD wall confinement of an electric discharge, due to the inversion of the magnetic field gradient, as presented in a previous paper (Acta Physica Polonica 2008). The program of future experiments is evoked.

As shown below, the experiment was a complete success. The basic idea was presented in a previous paper in 2008 [15]. In a plasma, when a transverse magnetic field is applied, the electrical conductivity σ follows the matrix of figure 1, where σ_s is the scalar conductivity and β the Hall parameter.

$$\sigma = \sigma_s \begin{bmatrix} \frac{1}{1+\beta^2} & \frac{-\beta}{1+\beta^2} \\ \frac{\beta}{1+\beta^2} & \frac{1}{1+\beta^2} \end{bmatrix}$$

Fig.1 : Electrical conductivity, with transverse magnetic field

J'ai fait cosigner Doré et, rétrospectivement je pense que ce fut une erreur. Des remerciements appuyés auraient été suffisants. La présence de son nom sur cet article amena sans doute mon collaborateur à se considérer comme « chercheur », et c'est ainsi qu'il se présenta par la suite, dans le site de l'association. J'ai cru bien faire alors qu'il serait encore aujourd'hui bien en peine d'expliquer les tenants et aboutissants des expériences que je lui fis réaliser, à cette occasion et par la suite⁶.

Cette même année UFO-science participa à un colloque organisé à Strasbourg par un ufologue, souffrant d'un cancer dans un état avancé, Michel Padrines. Certains éléments du milieu ufologique tentèrent de nous dissuader de participer à une telle manifestation en arguant « que Padrines partirait avec la caisse ». Certains prétendirent même que les documents que Padrines avait produits, concernant son admission dans un centre oncologique étaient des faux !

Sur cette photo prise lors du colloque on peut voir les trois (uniques) membres de l'association :

⁶ J.C.Doré ouvrit sa propre chaîne youtube « mhd prospects youtube », qui fut alors peuplée de vidéos dont je ne découvre qu'aujourd'hui l'existence. Témoin cette présentation, appuyée par une musique rythmée, avec « l'effet Hall, l'instabilité de Velikhov, etc ...

https://www.youtube.com/watch?v=hRSQvT_YvEE&t=4s



A l'époque l'ambiance restait bon enfant. Mais dans le peu d'années qui suivirent il devint évident que les efforts consentis à UFO-science en matière de recherche MHD n'apportaient strictement rien en France où aucun média n'avait donné écho à ces travaux. Je décidai donc de mettre un terme à ces travaux en portant l'accent sur la mise au point de systèmes de détection. Ceux-ci sont décrits dans le début du pdf. Il y a essentiellement les prises de spectres, en partant de l'idée introduite par Frasson, d'utiliser un réseau interférométrique se présentant sous forme de diapo. A cela s'ajoutaient les travaux de Doré sur un système de poursuite, automatisé, à l'aide d'une lyre motorisée. En dépit de résultats spectaculaires obtenus par celui-ci, confers cette vidéo

<https://www.ufo-science.com/video-reportage-ufocatch/>

aucun débouché, d'aucune sorte, ne se présentait pour un tel « produit », dont le développement aurait été de toute façon très au delà des capacités financières de l'association.

Je n'avais pas les codes d'accès du site internet de l'association, dont les contenus m'échappaient complètement. Je trouvais en particulier ridicule de voir mentionné sur le site une section « intervention sur traces » illustrée par une vidéo vieille de sept années.



«Simulation d'une intervention sur trace » : Mathieu Ader et Jérôme Frasson

<https://www.youtube.com/watch?v=7nJAdVH2UqM>

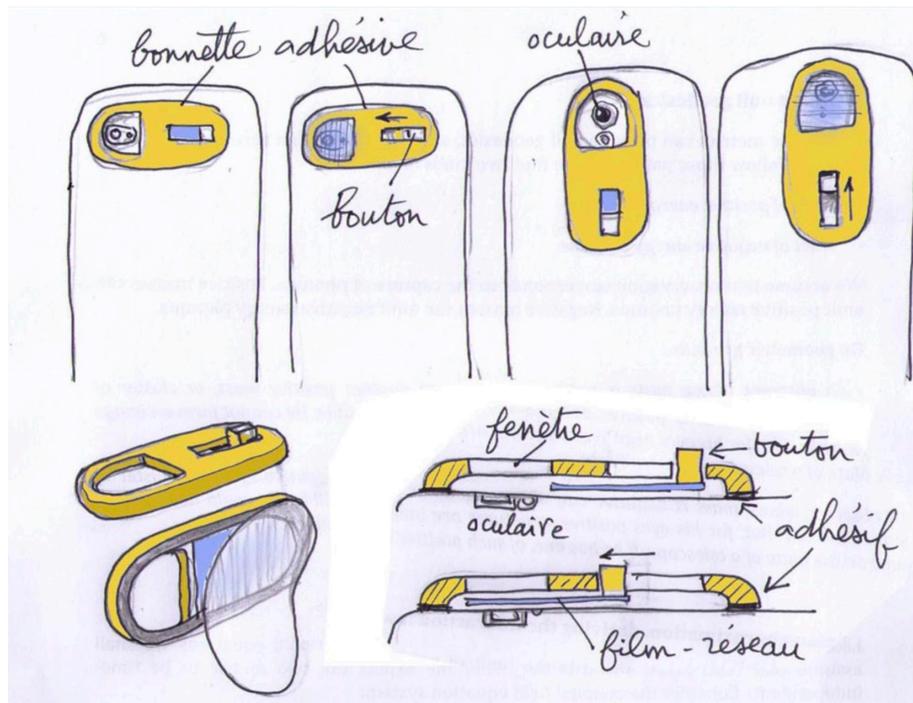
Tout internaute qui consultait ce site pouvait avoir l'impression d'une activité de ruche, dans de multiples directions, alors que tout se résumait au bricolage de Doré, dans son garage.

Mon attention fut attirée, début 2016, par la disparition de l'excellent logo qui avait été créé par Julien Geffray et son remplacement par ce truc horrible qui figure en tête de ce pdf. Quand j'appelai Mathieu Ader au téléphone celui-ci m'expliqua que ce changement de logo « avait été validé par les autres membres de l'association⁷ ».

- Mais comment se fait-il que personne ne m'ait demandé mon avis ?
- Nous avons eu l'impression que vous vous désintéressiez des activités de l'association.

Doré fit l'acquisition, toujours pour le compte d'ufo-science, d'une imprimante 3D. Assez rapidement il parvint à concevoir le fichier d'un objet dont je lui avais situé le principe avec quelques dessins :

⁷ En l'occurrence Doré et Lafont.

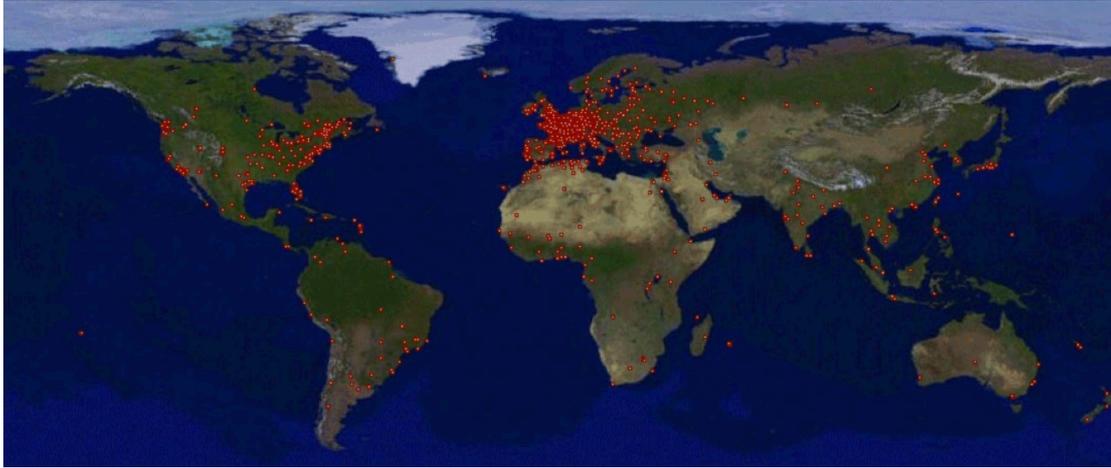


Le premier projet de bonnette adhésive porteuse d'un réseau.

Doré, toujours astucieux, perfectionna rapidement l'objet et m'en fit parvenir un exemplaire. Comme il était clair que l'association ne serait pas capable de diffuser ces objets en nombre je lui demandai d'installer le fichier en accès libre sur internet pour que des possesseurs d'imprimante 3D puisse le fabriquer, ou que d'autres associations ou structures puissent les produire. Il me répondit qu'il était impossible d'envisager de produire ces objets avec ce type de matériel, fut-ce artisanalement. Et il s'empressa d'ajouter qu'il avait déposé nom et modèle de cet objet, qu'il avait baptisé « spectrokit » au nom de l'association.

Dans mon esprit l'association UFO-science avait pour mission de permettre le développement des techniques mises au point dans son sein. Ce copyright lui-même était pour moi une absurdité. Mais il était clair que je n'avais plus mon mot à dire, dans quelque domaine que ce soit.

Il était tout aussi évident que l'association ne pourrait pas donner au projet ufo-catch, ni à aucun autre projet l'ampleur souhaitée. Mais, pour Doré, le paraître suffisait. Il fallait peaufiner les accompagnements musicaux des vidéos, afficher la carte des lieux où Ader avait envoyé gratuitement à tous ceux qui en faisaient la demande, des diapos-réseau. Bon marché, certes. Mais si on multiplie le prix à l'unité par le nombre d'objets distribués, en ajoutant les frais de transport, ça représentait quand même une somme rondelette.



Sur le site d'UFO-science la carte des différents points du globe où ont été envoyés, aux frais de l'association, une bonnette-diapo.

Tout le monde sait que quand des gens reçoivent des objets d'aspect aussi dérisoire, pour lequel ils n'ont pas déboursé un seul centime, ils ne s'en encombrent guère longtemps. Mais cette carte était censée suggérer « le rayonnement d'UFO-science à l'échelle de la planète ».

Prenant la parole dans des « dîners ufologiques », Mathieu Ader continuait ses distributions. Comme, avec le temps, je n'ai jamais demandé à Doré le moindre rapport financier⁸, on ne saura jamais combien de milliers d'euros partirent dans cette opération « de prestige ». Ce fut d'ailleurs là la seule activité d'Ader, jouant le rôle de porte-parole du groupe⁹.

S'agissant d'UFO-catch, une implantation se limitant à quelques unités me paraissait vide de sens, sur le simple plan de la statistique. L'automatisation du traitement par ailleurs s'imposait, pour ne pas voir de milliers d'heures consacrées à la détermination des trajectoires de simples ... étoiles filantes. Tout ceci ne pouvait reposer sur les épaules d'un unique personnage, Jean-Christophe Doré. Il était logique de rechercher de l'aide, en particulier outre Atlantique.

Un internaute se présenta en disant :

- Je dois me rendre aux Etats-Unis prochainement. Là-bas, j'aurai l'occasion de rencontrer des gens disposant de gros moyens. Pourrais-je leur montrer un ufo-catch ?

Je demandai à cet homme :

⁸ Lui seul pourrait indiquer le montant des sommes perçues par l'association en dix années, avec la vente de deux livres que je rédigeai, probablement vendus chacun à 1000 à 2000 exemplaires, avec un bénéfice net de 15 euros par ouvrage. Des sommes se situant entre 40.000 et 60.000 euros, pour lesquelles il n'existe aucune trace comptable.

⁹ Tandis que celles de Xavier Lafont ne dépassèrent jamais la publication de messages sur un compte Facebook. Et c'est toujours le cas aujourd'hui.

- Accepteriez vous de déboursier 300 euros pour faite l'acquisition de cet objet ?
- Aucun problème.

Je demandais alors à Doré de lui vendre un des prototypes réalisés par lui. Mais il refusa en disant :

- Ce type, qu'est-ce qu'il y a derrière ?
- Mais quelle importance ? Trois cent euros c'est une bonne somme. Tout ce que nous risquons c'est de réaliser cette opération pour rien. Ca n'est qu'une bouteille à la mer. Et cet objet n'est pas la propriété d'ufo-science. Nous avons été créés pour semer. Puisque nous ne pouvons rien en faire de valable, si d'autres peuvent développer cette idée, tant mieux
- Est-ce qu'il n'y aurait pas, derrière ce type, des gens qui essaieraient de déstabiliser l'association ?

Au résultat, il refusa de vendre l'objet. Là je compris que tout partait à vau-l'eau et que je n'étais plus que le financeur de l'association, sans mot à dire. Une menace de démission étant restée sans écho, j'écrivis pour la signifier par mail. Je croyais naïvement que ce geste provoquerait un sursaut. Mais en fait, les trois n'attendaient que cela. Ils se réunirent immédiatement, s'érigeant en bureau. Ce qu'ils craignaient le plus c'est que je prononce la dissolution de l'association, en vertu de l'article qui m'en donnait le droit. Ils s'empressèrent de rédiger et de déposer de nouveaux statuts en se distribuant les rôles :

- Xavier Lafont, président
- Mathieu Ader, secrétaire
- Jean-Christophe Doré, trésorier.

La situation leur apparaissait des plus confortable puisque je venais de signer un contrat avec l'éditeur Tredaniel aux termes duquel les droit issus des ventes d'un nouvel ouvrage, cosigné avec Jean-Claude Bourret, « OVNI, l'extraordinaire découverte » seraient intégralement versés sur le compte de l'association. On a vu que, du moins pour Ader et Doré, les dizaines de milliers d'euros dont avait bénéficié l'association, avec la vente de mes deux livres, avait été perçus par eux comme une sorte de manne abstraite, de rente.

Assez amer, j'écrivis à Doré en lui demandant, pour savoir ce que je laissais en partant :

- L'état du compte et un rapport financier, au moins sur les derniers dix-huit mois.
- Le descriptif des matériels achetés par l'association depuis dix ans, dont aucun inventaire n'avait jamais été dressé.
- Un accès au site internet pour que je juisse y positionner un dernier communiqué.

Sa réponse immédiate, sèche et concise, me parvint aussitôt :

- Comme vous êtes démissionnaire, nous ne sommes nullement tenus de répondre à vos demandes.

Après quelques jours je décidai d'appeler Xavier Lafont¹⁰ au téléphone, qui me confirma qu'il occupait désormais le poste de président. Xavier possède deux traits de caractère : il est à la fois honnête et impulsif. Au détour de la conversation il me lâcha :

- Mais on s'en fout de votre fric !
- Xavier, ça n'est pas à moi qu'il faut dire cela, mais à l'éditeur. Je vous donne ses coordonnées.

Ce qu'il fit dès le lendemain. A titre d'épilogue un ami, ayant fait l'acquisition d'une imprimante 3D recréa rapidement le fichier de cette bonnette ultraplate, qui fut immédiatement mis en ligne sur Internet et téléchargé des centaines de fois par des possesseurs d'imprimantes. Rapidement, l'objet fut amélioré.



La bonnette à réseau « sans nom ».

Comme on peut le voir une cette photo le tiroir se replie sur lui-même, ce qui permet d'enserrer le morceau de réseau dans un logement, sans qu'il soit nécessaire d'opérer son collage. Un progrès énorme et décisif. Dépourvu de nom, cet objet n'a pas été déposé et se trouve « libre de droits ». Alors que la bonnette de Doré voit son nom « spectrokit » se détacher en relief afin qu'il ne puisse être effacé. J'ai même vu des vidéos où Ader et Doré avaient inscrit : « le contenu de cette vidéo est la propriété intellectuelle d'UFO-science ». N'importe quoi ...

Si ces objets avaient pu être diffusés avec l'ampleur choisie il y aurait eu des utilisateurs en nombre suffisant pour que certains soient en position pour photographier les

¹⁰ Dont les contributions au domaine ovni se sont toujours limitées à l'inclusion de message dans un page Facebook, que je n'ai nullement créée (je ne sais qui la gère).

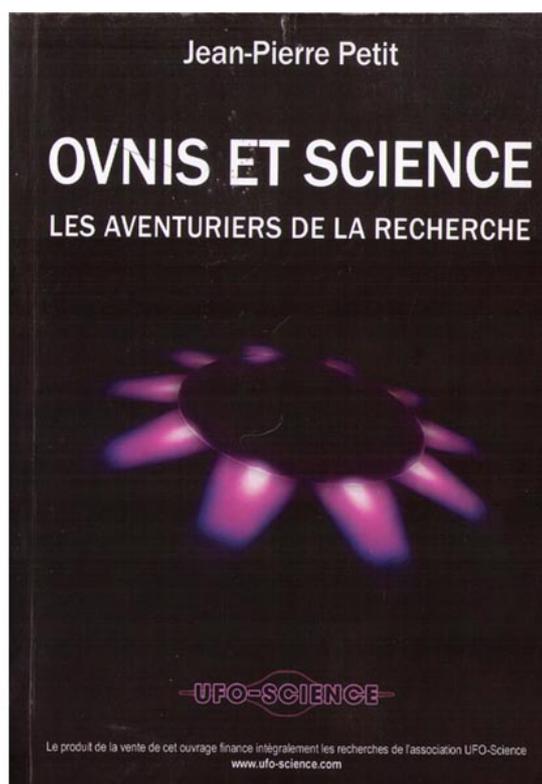
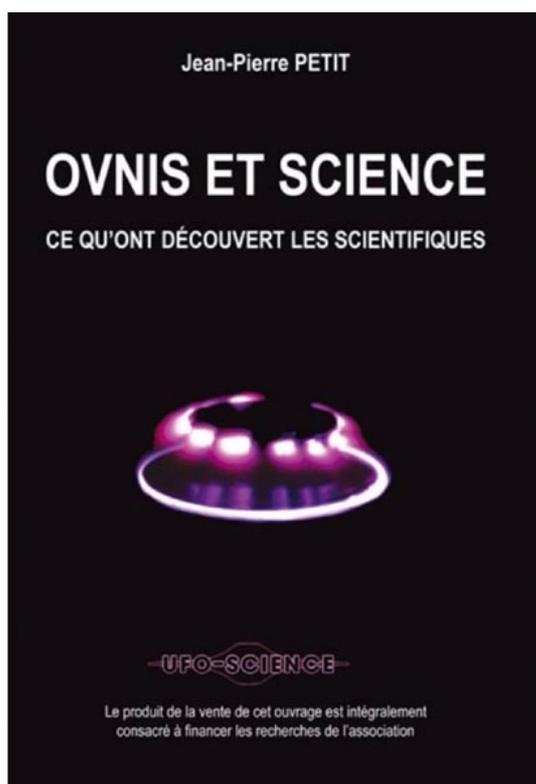
flammes lors de l'incendie de Notre Dame, ce qui aurait permis de détecter les métaux participant à cette catastrophe.

Pour être complet, des tensions apparurent très vite au sein du trio, quelques semaines après qu'ils se soient distribués leurs rôles. Soit Mathieu Ader fut exclu de l'association, soit il a quitté. Doré fut très surpris quand, ayant quitté l'association, je demandais que toute mention de mes propres travaux disparaisse du site, dans la mesure où il était désormais exclu qu'il puisse jouer sur ma caution pour prétendre à une activité de recherche. Il reste des vidéos correspondant à mes conférences, que je convertirai en éléments de ma prochaine youtube, en faisant disparaître la mention ufo-science. Julien Geffray avait également créé un site :

<http://www.mhdprospects.com>

où se trouvaient présentés et décrits l'ensemble de mes travaux de MHD. Doré récupéra un temps ces fichiers, en associant ces contenus « aux activités d'UFO-science ». Quand j'aurai un moment je réinstallerai ces éléments en tant que sous site de mon propre site internet.

Ci-après les couvertures des deux livres que j'écrivis et qui, imprimés par UFO-science et vendus 20 euros¹¹ alimentèrent la caisse de l'association pendant dix ans.



¹¹ Coût de fabrication 1,5 euros pièce. Ajoutez les frais d'envoi. Chaque ouvrage a fait rentrer un minimum de 15 euros nets dans la caisse de l'association. Pour les deux le chiffre des ventes, après deux impressions de 1000 exemplaires a atteint 2000.

Dans une vidéo, Doré et Ader, évoquant les financements de l'association disent que celui-ci fut assuré grâce « à des dons de mille à deux mille donateurs ». Traduire, les acheteurs de ces deux livres.

C'est cette phrase qui m'a convaincu de composer ce pdf.

Le troisième personnage de cette lamentable saga, Xavier Lafont, devenu président de cette association, sept ans après avoir fustigé les classiques prises de pouvoir au sein de celles-ci, justifie à perte de vue le peu de succès de ce projet de bonnette à réseau et de stations de détection et répétant à perte de vue que de toute façon cette entreprise était vouée à l'échec étant donné le peu d'intérêt manifesté par le public. On lui doit quelques communiqués dans le site <http://www.ufo-science.com> où il évoque une « recherche de financement », le redéploiement des « recherches » dans « la MHD ». Doré, qui multiplie les « appels à dons », a remonté avec un aimant permanent de 5000 gauss une expérience en hydraulique que nous avons réussie exactement 43 ans plus tôt avec Maurice Viton et qui ne présente donc pas le moindre intérêt. Dans des vidéos, appuyées par des accompagnements musicaux très rythmés, où on le voit manipulant des appareils, oscilloscope, alimentations, il manie les mots « instabilité de Vélikhov », « effet Hall », qui sont des concepts très sophistiqués, aux avant-postes de la science sans se rendre compte du ridicule de cette présentation. Visiblement il manque un certain Jean-Pierre Petit dans ces affaires-là. Il m'a été rapporté par l'industriel Maurice Ponthieux que Doré jugeait « que je n'avais pas mon pareil pour trouver un bouc émissaire pour assumer mes échecs ». De toute évidence il se perçoit comme une victime.

Fin 2017, quand Xavier Lafont était devenu président de l'association j'avais suggéré une mesure d'assainissement. J'avais demandé à ce que l'association UFO-science, où en mon absence le contenu « science » disparaisse, en laissant la place à une nouvelle association UFO-catch, axée sur la saisie de données. Cette association récupérerait l'avoir bancaire et l'importante dotation en matériels divers, détenue par Doré et au passage jamais inventoriée, depuis plus de dix ans (...). Xavier Lafont était d'accord mais le véritable maître de l'association en fait, celui qui gère le compte bancaire, effectue les achats, détient les matériels, crée les vidéos et gère le site, c'est ... Jean-Christophe Doré, qui évidemment s'y opposa aussitôt. En fait Xavier, dont l'activité n'a jamais dépassé le positionnement de messages sur des forums ou sur Facebook (la page Jean-Pierre Petit !) n'est qu'une marionnette dont Doré tire les ficelles.

Voilà ... il n'y a pas grand chose à ajouter à ce bilan consternant, fantastique démonstration de vanité et de bêtise, qui marque la faillite de dix années d'efforts et de travaux et où les premières victimes sont ceux qui ont financé toutes ces activités par leurs dons.

Un internaute m'a appelé en me disant « j'ai acheté une caméra fish eye et le matériel nécessaire, sur recommandation de J.C. Doré, dans le but d'installer une station de détection sur le toit de mon domicile. Mais celui-ci ne répond plus à mes messages. Que dois-je faire ? ».

Je ne vais pas tarder à créer une vidéo pour expliquer clairement que je n'ai plus rien à voir avec UFO-science, pour dissiper l'ambiguïté qui émane des nombreuses vidéos

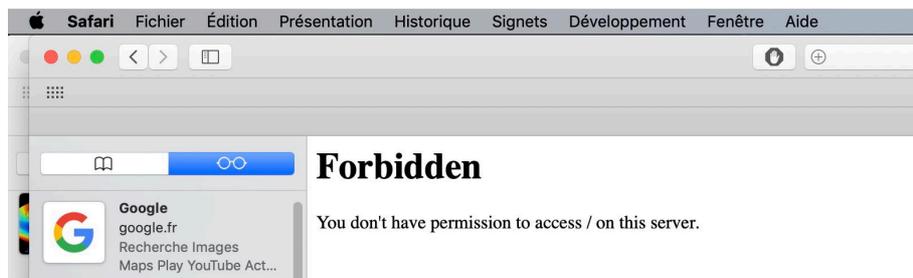
installées par le tandem Doré-Ader, sans me consulter, d'ailleurs, sinon j'aurais réagi à leur caractère bidon, mensonger. « ... nos laboratoires... », « ... mon équipe... » .

Dans des vidéos de MHD que je suis en train de créer et d'installer Doré se verra créditer de ce qui lui revient de droit, de manière inaliénable, à savoir d'avoir eu le mérite, en bon technicien, de monter des MHD-gaz, sans en comprendre réellement les principes. Mais quand on entend Ader palabrer sur « l'effet Hall » et « l'instabilité de Vélikhov » : non. Là, c'est le geai paré des plumes du paon.

9 août 2019

Jean-Pierre Petit

PS : 7 août 2019. Je n'en croyais pas mes yeux, mais nous venons de le vérifier. Jean-Christophe, sans doute suite à la mise en ligne de ce pdf, a fait en sorte que l'accès au site <http://www.ufo-science.com> et aux vidéos, à travers mon IP, soit bloqué (ordinateur fixe, portables, téléphones, tout ce qui transite par notre WIFI).



Magnifique ...